



PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 24 août 2020 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### DEMANDE NO. DPDRL200207

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : chemin Nibi (LOT: 5 090 657)**

Demande de dérogation mineure (DPDRL200207) de madame Karine Lussier sur le lot 5 090 657 sur le chemin Nibi, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-10 une toiture d'un versant sur le bâtiment principal.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 à l'article 7.3.4.3 la pente des toits

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande par consultation écrite à l'adresse suivante [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca). Pour toute information additionnelle, veuillez appeler au 819 587-3400 ou consulter le site internet [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca).

Donné à Ferme-Neuve, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille vingt.

Martine Charron  
Directrice générale adjointe et  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 6 août 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 6 août 2020.

Martine Charron  
Directrice générale adjointe et  
Secrétaire-trésorière adjointe

---